

## CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA MIDI-PYRENEES

### Relevé de conclusion du 11 octobre 2018

		TITULAIRE		SUPPLEANT		
Collège 1	Représentants de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ou de leurs familles ou de leurs représentants légaux		Céline FERRATGE	Présente	Lauriane CHAUVET	
			Annie PUECH FOURNIER	Présente	Joël ALARY	
			Léo AMERY	Présent	Grete JACQUIER	
			Florence PEZOUS	Présente	en attente de désignation	
			Delphine GALONNIER	Présente	Muriel PEGAS	
			Karine ROUTABOUL	excusée	Geneviève SCHEMBRE	
			Catherine COUSERGUE		en attente de désignation	
			Vanessa LASSERE RUIZ	excusée	Elisabeth JANEAU	
			Haybiba FRITZ	Présente	en attente de désignation	
Collège 2	Représentants professionnels	Diagnostic des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme	Catherine CHOLLET	Présente	Laurence CARPENTIER	excusée
			Suzanne LALOYE	Excusée	Corinne FORTIN	excusée
		Gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux	Alexis CAUSSE	Présent	Stéphanie FIGEAC	excusée
		Secteur de la petite enfance	Catherine BARBEAU-DELETTREZ	Présente	Christine FANCELLO	Excusée
		Education Nationale	Frédéric DETCHART	excusé	Elisabeth CHAUVET	Présente
Collège 3	Représentant du personnel CRA Représentant des administrateurs du GIP	Formation des professionnels ou de la recherche	Bernadette ROGE	excusée	Michel AUDOIRE	Présent
		Roxane ODOYER	Présente	Laureline CARROUSSEL	Excusée	
		Patricia ETCHART	excusée	Eric LACOMBE	Présent	
Pour le CRA MP		Dr Thierry MAFFRE	Présent			
		Séverine GOMEZ	Présente			
Pour l'ARS Occitanie		Céline GARRIGUES	Excusée			
		Carla DA COSTA FERREIRA	Présente			

#### Rappel de l'ordre du jour proposé

1. Approbation du relevé de conclusion de la réunion du 14 juin 2018  
Le règlement de fonctionnement du cos
2. Présentation de la "stratégie nationale autisme au sein des troubles neuro-développementaux"
3. Attentes et souhaits pour le cos
4. Mise en place des groupes de travail
5. Travail obligatoire du cos
6. Accès aux professionnels formés en libéral
7. Repérage et prise en charge des soins somatiques en établissement
8. Transversalité avec le COS Languedoc Roussillon
9. Questions diverses

#### 1. Relevé de conclusion et règlement de fonctionnement

Le relevé de conclusion du 14/06/18 est validé. Il peut être diffusé.

Après échange sur la dernière version présentée et décision des modifications à apporter, le projet de règlement de fonctionnement est accepté par les membres du COS, il pourra être présenté au conseil d'administration du GIP CRA MP pour validation.

## 2. *Présentation de la "stratégie nationale autisme au sein des troubles neuro-développementaux"*

Échange sur les priorités annoncées :

- plateforme de repérage des diagnostics précoces
- forfait pour les interventions de soins
- recensement des personnes adultes en établissements
- sensibilisation des acteurs de première ligne
- créations des unités d'enseignements élémentaires
- constitution de cohortes pour la recherche
- ....

Pour information, le Groupement National des CRA est membre du comité opérationnel de pilotage au titre « d'opérateur de l'état » (instance consultative).

## 3. *Attentes et souhaits pour le cos*

### 4. *Mise en place des groupes de travail*

### 5. *Travail obligatoire du cos*

Deux groupes de travail issus du COS vont être rapidement mise en place : inclusion scolaire et offres en milieu ordinaire pour les adultes (inclusion professionnelle).

Discussion sur l'organisation des groupes et les modalités de travail.

Présentation rapide de l'audit réalisé en 2018 auprès des équipes de diagnostic enfants associées au CRA MP.

Information sur le départ de certains professionnels des équipes associées.

## 6. *Accès aux professionnels formés en libéral*

Le CRA MP va lancer dès début 2019 un travail d'actualisation des répertoires des professionnels libéraux et sera mené par une technicienne en économie sociale et familiale

## 7. *Repérage et prise en charge des soins somatiques en établissement*

Discussion sur la thématique – information Handisco (CHU) et CODA-HP (CHGM)

## 8. *Transversalité avec le COS Languedoc Roussillon*

Le président du COS Mr Amery se mettra en contact avec la présidence du COS Languedoc Roussillon.

## 9. *Questions diverses*

Invitation à l'inauguration de la consultation évaluation « lycéens/étudiant 16-25 ans » le 14/11/18.



Prochain COS le mercredi 9 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.